

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE
L'EQUIPEMENT RURAL**

**SEMINAIRE REGIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA
RIZICULTURE EN AFRIQUE DE L'OUETS ORGANISE PAR LA CARD
AVEC LA COLLABORATION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET
DE L'EQUIPEMENT RURAL DU SENEGAL**



Septembre 2012

Première céréale au monde, le riz est, en effet, dans plusieurs pays, la céréale

Monsieur l'Ambassadeur de la République du Japon au Sénégal

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs

Monsieur le Représentant Résident de la JICA au Sénégal

Mesdames et Messieurs les représentants des Partenaires Techniques et Financiers

Monsieur le Secrétaire exécutif de la CARD

Mesdames et Messieurs les Représentants des pays hôtes du Sénégal

Mesdames et Messieurs les Directeurs Nationaux, Directeurs Généraux, Directeur Régionaux et Coordonnateurs de Projets du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural

Messieurs les représentants du secteur privé

Messieurs les Représentants des Organisations Professionnelles Agricoles

Mesdames et Messieurs, chers invités

Il me choit l'honneur de présider ce séminaire sur le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest, organisé par la Coopération Japonaise en collaboration avec mon Département et la CARD

Première céréale au monde, le riz est, en effet, dans plusieurs pays, la céréale dont la consommation moyenne par habitant est la plus élevée.

En Afrique de l'ouest, cette demande connaît une croissance d'environ 6% par an, c'est à dire plus forte que nulle part ailleurs au monde, du fait de la forte urbanisation, des changements dans les régimes alimentaires des populations et des déficits réguliers des céréales traditionnelles (sorgho, mil, maïs).

Le Sénégal, quant à lui, dépend à plus de 75% de l'étranger pour le riz qu'il consomme. En effet, sur les 800 000 tonnes de riz consommées chaque année au Sénégal, moins de 200 000 tonnes sont produites localement.

Et pourtant le riz est, sans conteste, l'aliment de base des Sénégalais. Après le Nigeria, un pays nettement plus grand, plus peuplé, le Sénégal est le plus grand importateur de riz de l'Afrique sub-saharienne et le 10^{ème} au plan mondial.

En dépit d'un accroissement récent et appréciable de la riziculture locale, le Sénégal doit importer encore de grandes quantités de riz (600 000 tonnes /an) afin de faire face à la forte demande locale ; ces importations coûtent à notre économie, pas moins de 75 milliards de FCA.

Au Sénégal, la consommation de riz est passée de 70 kg par habitant et par an à 74 Kg en moins d'un quart de siècle ; en 2015, cette consommation avoisinera le million de tonnes et atteindrait 1,6 millions de tonnes en 2018, année de référence et de repère pour la CARD.

Dans les ménages vivant en milieu urbain sénégalais, le riz représente 56% de la consommation céréalière et 19% de leurs dépenses totales. Les importations de riz continuent de peser lourdement dans les balances budgétaires du Sénégal. Cette situation de dépendance vis-à-vis de l'extérieur fragilise beaucoup notre pays.

Mesdames et Messieurs,

Les menaces d'approvisionnement en riz de nos pays sont d'autant plus sérieuses que les institutions et instruments (nationaux et régionaux) d'appui au développement de la riziculture ont été démantelés dans le cadre des politiques de libéralisation.

Or, le Sénégal offre un potentiel de plus de **400 000 ha** dont à peine **110 000** sont exploités. Le pays est donc à même de satisfaire pleinement à la demande en riz de ses populations si ce potentiel est exploité. Outre les superficies disponibles, les rendements moyens actuels (5 – 6 T/ha pour la culture irriguée) comparés au potentiel des variétés améliorées diffusées par les institutions de recherche, le faible niveau actuel d'intensification de la production, montrent une importante marge de progression possible de la productivité et des productions de riz.

Nous l'avons dit et répété, le riz est un produit d'importance vitale pour la sécurité et la souveraineté alimentaire des pays de la sous région en général et du Sénégal en particulier. Il nous faut produire ce que nous mangeons. Le recours aux importations pour satisfaire la demande croissante à partir d'un marché étroit et incertain ne saurait être une stratégie probante pour nourrir durablement les populations de nos pays.

Il est donc nécessaire d'adopter une politique rizicole à même d'assurer une croissance soutenue de la production nationale pour prévenir la précarité de l'approvisionnement en riz des populations et assurer des revenus stables et durables aux riziculteurs.

Pour ce faire, nous devons agir sur un certain nombre de leviers majeurs :

- l'élaboration de politiques agricoles communautaires adaptées (UEMOA, CEDEAO) pour accroître la part du riz local sur le marché régional ;
- la mise en place de politiques et mesures de soutien bien adaptées visant la valorisation du potentiel rizicole existant et qui garantisse l'accroissement durable de la production ;
- l'amélioration de la qualité du riz local pour promouvoir le « consommé local » ;
- la consolidation du commerce régional de riz local, notamment les circuits d'échanges traditionnels transfrontaliers (ex : Mali/Sénégal, Sénégal/Mauritanie, Burkina/Mali...) ;
- le renforcement de l'offre de services agricoles (formation aux métiers de l'agriculteur, conseil agricole et recherche agricole) et la facilitation de leur accès aux paysans ;
- la mise en place de mécanismes de gestion de l'offre de riz sur le marché international ;

Monsieur l'Ambassadeur, Mesdames et Messieurs

Il nous faut prendre en compte le caractère spécifique du riz pour les pays d'Afrique de l'Ouest, car constituant leur aliment de base et l'économie de millions de familles rurales en dépend.

Il est aujourd'hui nécessaire d'augmenter significativement le volume des productions nationales. Le Gouvernement du Sénégal a opté pour agir sur trois axes majeurs :

- la maîtrise de l'eau
- la mécanisation

- la formation, le conseil agricole et la recherche.

Il s'agit d'apporter des réponses durables aux préoccupations de nos chefs d'Etat quant à la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire de nos populations. Nous devons opérationnaliser nos stratégies nationales de développement de la riziculture.

Dans cette perspective, notre pays vient de procéder à la révision de son Programme National d'Autosuffisance en Riz (**PNAR**) en portant l'objectif de production nationale de riz blanc à **1 080 000 tonnes**, équivalant à **1 600 000 tonnes** de paddy, à l'horizon **2018**, pour satisfaire les besoins d'une population de 14,6 millions d'habitants environ.

L'exécution du « **PNAR révisé** » devrait contribuer à apporter des solutions durables à la problématique de développement du riz au Sénégal.

Au-delà de la souveraineté nationale qu'est la satisfaction des besoins nationaux en riz par la production locale, ce programme permettra d'accroître, de manière substantielle, les revenus des acteurs de la filière riz, principalement des producteurs, par la valorisation du paddy et du riz blanc, d'une part et d'autre part, par celle des sous-produits (balle, son, paille, etc.). Ces sous-produits sont, en effet, profitables aux autres secteurs tels que l'Élevage et l'Énergie.

Un tel environnement serait davantage propice au développement d'un secteur privé en pleine expansion et qui présente encore des marges de progrès dans ce domaine. Certes, l'Etat a l'obligation de poursuivre et de renforcer sa contribution financière pour l'exécution du PNAR, mais devra s'appuyer sur ce secteur privé en émergence, mais également compter sur des Partenaires Techniques et Financiers qui ont beaucoup investi dans le développement de la riziculture.

Dans ce cadre, l'appui du Gouvernement du Japon, à travers l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) est à saluer fortement. Le Projet d'Amélioration de la Productivité du Riz dans la Vallée du Fleuve (**PAPRIZ**) et la Coalition Africaine pour le Développement de la Riziculture (**CARD**) en constituent deux exemples majeurs à citer. Cette appui du Gouvernement du Japon en faveur du développement de la riziculture au Sénégal est appelé à s'intensifier ; En effet, le prochain projet de développement de la riziculture pluviale durable, en cours d'élaboration viendra s'ajouter aux soutiens de la République du Japon au Sénégal et contribuera sans doute à l'atteinte de nos objectifs de production en riz. Sachez,

Votre Excellence, M, l'Ambassadeur du Japon au Sénégal que nous apprécions à sa juste valeur cette approche holistique du développement de la riziculture dans notre pays et remercions vivement votre gouvernement pour cette vision.

Ainsi, après l'accompagnement pour la définition de nos Stratégies Nationales de Développement de la Riziculture (SNDR), la CARD réitère son engagement en nous accompagnant dans la pour définitions de politiques de promotion de la mécanisation agricole.

Le présent atelier qui rentre dans le cadre de la préparation de la cinquième assemblée Générale de la CARD, que notre pays aura l'honneur d'abriter en février 2013, nous offre l'opportunité d'échanger sur les enjeux de développement de la riziculture, sur nos expériences, de renforcer la coopération Sud – Sud. Il nous permet d'évaluer les progrès accomplis dans le cadre de l'appui de la CARD et de préparer la prochaine AG de la CARD. Merci pour cette marque de confiance renouvelé à l'attention de notre pays le Sénégal et transmettez au Gouvernement du Japon nos chaleureux remerciements.

Le Gouvernement que dirige le Premier Ministre Abdoul Mbaye est en phase avec cette orientation partagée entre les pays africains, cette prise de conscience de l'importance du riz pour nos pays. En effet, la récente déclaration de politique générale formulée par le Chef du gouvernement place le riz en tête des priorités de développement du pays et se fixe pour objectif d'atteindre 1.6 millions de tonnes de riz paddy à l'horizon 2018.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de réitérer les remerciements de Monsieur le Président de la République, de Monsieur le Premier Ministre, de l'ensemble des membres du Gouvernement, des populations sénégalaises et de moi-même, aux Partenaires Techniques et Financiers qui nous accompagnent dans nos efforts de développement.

Des remerciements singuliers sont adressés au Gouvernement du Japon pour son appui constant et significatif pour un développement économique et social équilibré du Sénégal.

Nous saluons fortement et apprécions à leur juste valeur et portée les bonnes dispositions du secteur privé pour accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre de notre Stratégie de Développement de la Riziculture. Sans eux nos efforts seront vains.

Quant aux responsables des Organisations Professionnelles Agricoles, nous disons simplement que les agriculteurs constituent notre raison d'être. Par conséquent ils sont nos partenaires de premier ordre. Des contrats de confiance et de performances, à évaluer périodiquement, doivent désormais nous lier.

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de votre aimable attention.